

RÉSUMÉS

*Incidences de l'impossible
dans le langage***André ROUSSEAU***L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue* 15 - 30

L'irréel est une catégorie sémantique qui mérite tout l'intérêt des linguistes, car les problèmes sont nombreux et souvent mal résolus. Ainsi, on ne peut souscrire, pour des raisons à la fois formelles et sémantiques, à la position adoptée par les grammaires récentes du français (Riegel, Wilmet), qui n'hésitent pas à nier l'existence de ce mode.

L'irréel a suivi un cheminement très spécifique depuis l'indo-européen : marqué initialement par des particules, puis par l'optatif, il devient une forme iconique de l'impossible (emploi du passé d'habitude ou croisement du futur et de l'imparfait), reléguée dans un statut hors-système et transtemporel, avant d'être reconnu comme un mode et un « monde possible » et de développer enfin des formes temporelles.

L'irréel offre l'exemple exceptionnel de l'existence et de la résistance opiniâtre d'une forme rebelle, défiant la norme, en lutte avec la pression constante du système, ce qui se solde finalement par des concessions mutuelles et un « modus vivendi » acceptable.

Didier SAMAIN*Le langage et l'idiome* 31- 63

Les partitions de l'espace grammatical
au vu de quelques pathologies

Certaines analogies entre la sémiologie aphasique et l'histoire de la langue permettent une reformulation plus générale du métalangage grammatical. Les données fournies par les aphasies de Broca et de Wernicke conduisent en effet à dégager des concepts transversaux, ceux de *séquence*, de *bifurcation* et de *réticulaire*, qui suggèrent que les productions pathologiques et les performances du locuteur normal sont fondées sur une grammaire syntagmatique à base d'enchaînements courts, largement automatiques, tandis que les unités de plus

grandes dimensions seraient d'origine plutôt cognitive que proprement linguistique.

Ces données interdisent par ailleurs de réduire la distinction entre langage et idiome à un rapport de principes à paramètres, et mettent en évidence le rôle multiple de l'impossible dans le fonctionnement linguistique.

Gisèle GELBERT

L'impossible du langage pathologique

65- 82

La législation langagière est incontestable, elle gère le possible de la langue, c'est-à-dire son aptitude à servir de vecteur à la communication, à l'oral comme à l'écrit. La pathologie du langage observée dans les troubles de type aphasique chez l'enfant — dysfonctionnements linguistiques identiques à ceux des aphasiques, mais en l'absence de toute lésion —, va faire ressortir l'aspect caché de cette législation. Ce sont principalement: le double statut de la voyelle, le pouvoir de la voyelle sur la consonne, le déroulement de l'oral dans l'écrit, le « n » maître de la porte nasale. Les productions pathologiques entraînées par ces violations occultes de la loi vont nous permettre de mettre en évidence les dysfonctionnements qui en sont responsables, de les analyser et — ce qui est notre vocation de médecin — de les corriger. Ce qui aurait pu n'être qu'une hypothèse théorique, fait l'objet d'une véritable expérimentation qui viendra à son tour en confirmer la justesse.

Jean-Michel FORTIS

La modularité du langage : une démonstration impossible ?

83 - 114

Deux méthodes principales ont été mises en œuvre pour évaluer la thèse de la modularité du langage (entendue ici comme l'autonomie du langage à l'égard des capacités cognitives, non comme modularité interne des composants du langage) : les dissociations entre langage et cognition — les corrélations entre progrès cognitifs et acquisitions linguistiques. Nous passons en revue des travaux issus de ces deux approches, en accordant une place privilégiée aux études sur le développement. Nous concluons que la thèse de la modularité manque encore de soutien.

Olivier SABOURAUD

Les impossibles du langage : la place des déficits neurologiques, aphasiques et non-aphasiques

115 - 151

Le cerveau comme une machine qui produit le langage ?

– une fabrique du signe, de la logique, de l'abstrait ?

– une fabrique de la personne, des savoirs, de l'imaginaire ?

Le cerveau humain doit être l'une et l'autre – l'une reprise par l'autre – pour que le langage soit possible. Une lésion placée précisément en tel

ou tel territoire détériore l'un ou l'autre système dans une de ses composantes et dénature le langage.

Les troubles neurologiques, qui atteignent ainsi les conditions de possibilité du langage, se distinguent de toutes sortes d'impossibles qui naissent normalement dans le développement même et l'usage d'une langue de par la pragmatique de l'échange, le pouvoir du social, la formulation en concepts, la censure éthique...

Jean-Paul BRONCKART

*Possibles de l'activité langagière
et impossibles de « la langue »*

153 - 172

Pour ses usagers, une langue se présente comme un système fermé, comportant un ensemble fini d'unités et de règles porteuses de valeurs sémantiques stables. Mais ce sentiment d'évidence implique-t-il qu'il existe véritablement un objet empirique présentant ces caractéristiques ?

Pour clarifier cette question, cet article propose d'abord une discussion des propriétés de l'activité langagière, qui montre que si cette dernière offre des possibilités infiniment variées au niveau des signes et des textes, sa réalisation en une langue naturelle fait apparaître, en un état synchronique donné (découpe temporelle abstraite et artificielle), des contraintes ayant trait aux ressources signifiantes, aux opérations langagières possibles et aux valeurs sémantiques qui en résultent. Il analyse ensuite les conditions d'éventuelles transgressions de ces contraintes dans le cadre du travail permanent d'adoption et d'adaptation des modèles langagiers préexistants.

Directeur de la publication : D. PIOTROWSKI
Imprimé par le service de reprographie de l'ATILF - Nancy
CNRS - Institut de Linguistique Française
44, rue de l'Amiral Mouchez - 75014 Paris
ISBN 2-86484-007-3
ISSN 1160 - 9907